

Déviations 03/2022

Un aperçu des déviations du **17 janvier 2022** au **23 janvier 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
17/01/2022	LUN	25/25R	25R/25R	1041-1136	Travaux urgent sur la piste 25L. Piste fermée pendant 45'.
18/01/2022	MAR	25/19,25R	25/25R	0522-0600	Procédure de moindre visibilité d'application.
19/01/2022	MER	25/19,25R	25/25R	0006-0451	Procédure de moindre visibilité d'application.
			25/25R	0451-0600	Visibilité 300 mètres + brouillard.
20/01/2022	JEU	25/19,25R	25/25R	0435-0600	>7kts de vent arrière sur la piste 19.



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel Nationaal

